



Amicale Cycliste des Baies de Bandol



Samedi 2 septembre 2017

LICENCE FFCT 2018

Quelques changements cette année concernant les licences FFCT.

En 2018, vous aurez le choix entre 3 formules :

- VELO BALADE formule inadaptée à nos activités et non retenue par le club.
- VELO RANDO pour une pratique plus régulière, c'est la licence FFCT par excellence. Certificat médical à renouveler tous les 5 ans.
- VELO SPORT pour une pratique plus sportive. Elle vous permettra notamment d'accéder aux organisations cyclo-sportives. Certificat médical à renouveler tous les ans.

L'assurance :

Allianz a été maintenue dans son rôle d'assureur fédéral pour la période 2018-2021.

La garantie dommages aux vélos associée au Grand braquet a été réévaluée passant d'un plafond de 800 à 1500 euros et avec en prime une légère baisse du tarif de 65 à 64.50 euros.

La pratique cyclo-sportive bénéficie désormais d'une couverture d'assurance, uniquement dans le cadre de la formule « vélo Sport ».

Selon votre choix pour votre renouvellement au 1^e janvier vous devrez nous fournir :

VELO RANDO : certificat d'aptitude à la pratique du cyclotourisme

VELO SPORT : certificat d'aptitude au cyclisme de compétition

Bien cordialement

Chantal Fortin